

RANDONNEES



FERROVIAIRES

FICHE ITINERAIRE

VOIE VERTE DU BOCAGE BRESSURAIS ET DE LA GATINE

TYPE :

Voie verte aménagée et sécurisée

[Voir fiche Voie Verte](#) ▶

Long : 48 Km



COMMUNES :

Début :

Nueil les Aubiers (79)

Fin :

Parthenay (79)

Lieudit :

Avenue Saint Hubert

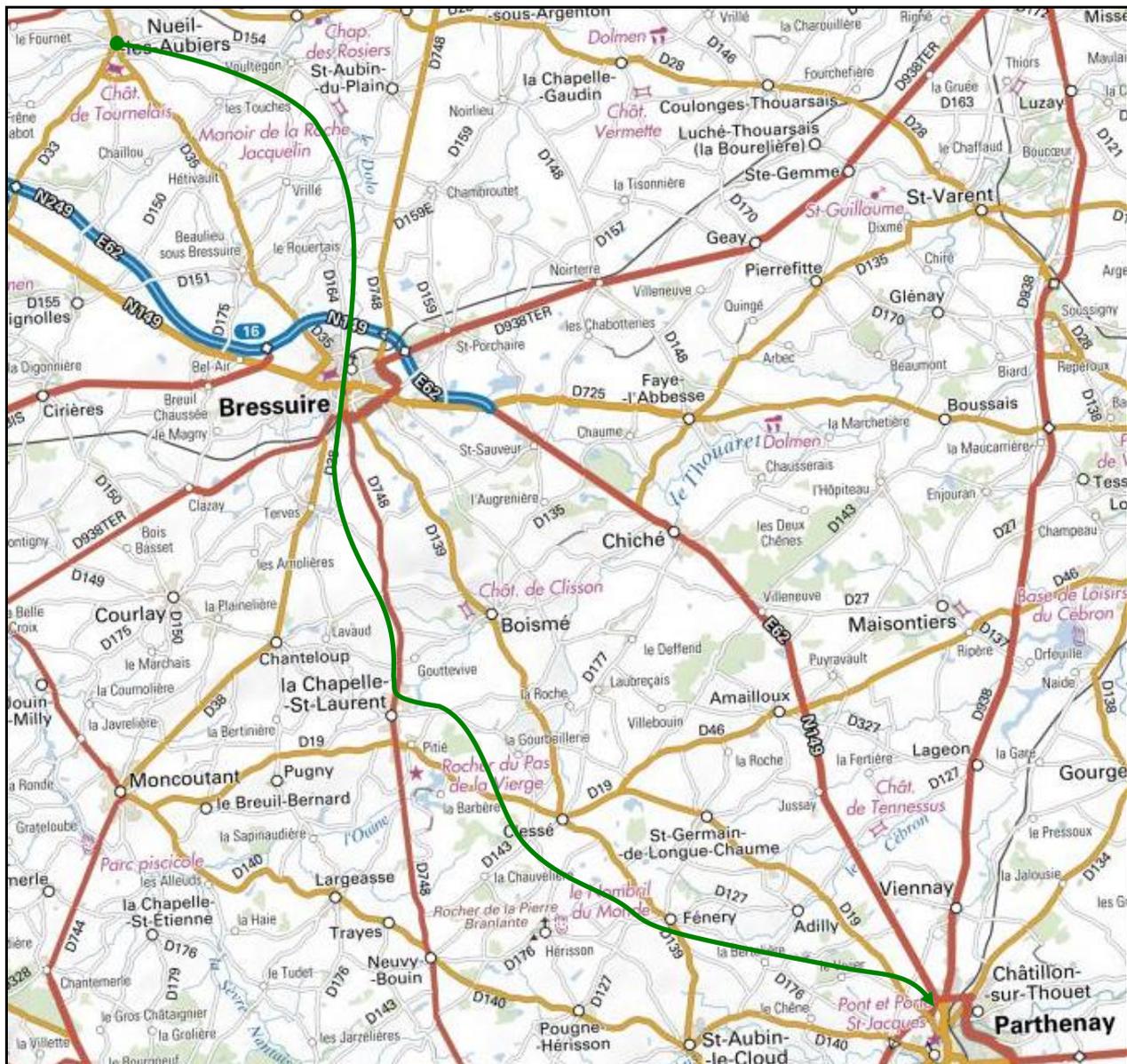
Avenue de la Morinière

Coordonnées GPS :

46°56'26.6"N 0°35'27.8"W

46°39'32.5"N 0°14'53.6"W

SITUATION GENERALE



COMMENTAIRES

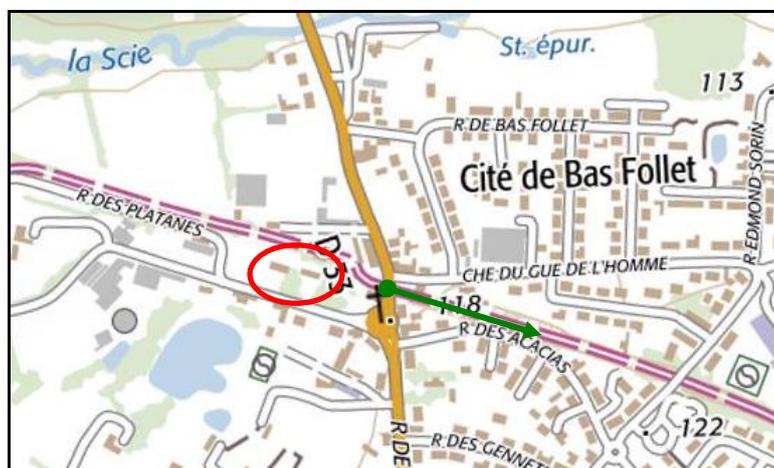
Dans sa version ferroviaire, cette jolie voie verte à travers le bocage des Deux Sèvres regroupe deux voies vertes officielles distinctes établies sur deux lignes différentes :

- Au nord, pour 14 km, la voie verte du Bocage Bressuirais, sur l'ancienne ligne Nueil les Aubiers > Bressuire (n° IGRF 49099.02N).
- Au sud, pour 30 km, la voie verte de la Gâtine Bressuire > Parthenay (n° IGRF 79049.04N).

Il est à noter que la traversée de Bressuire (4 km) est assez problématique. Non seulement, elle n'est ni aménagée ni sécurisée, mais la voie verte du bocage s'interrompt assez loin de la ville, obligeant à un parcours routier qui n'est pas vraiment agréable.

Par ailleurs, la sortie sud de Bressuire s'effectue sur le tracé de la [piste cyclable du Sud Bressuirais](#) (n° IGRF 79049.03N) qui débute à partir d'un rond-point situé près de l'extrémité sud de la gare et longe la voie ferrée en service vers Chantonay et la Roche sur Yon (Vendée) dont elle se sépare par la suite. La voie de la Gâtine débute sur la gauche, 300 m environ après cette séparation.

DESRIPTIF ICONOGRAPHIQUE



Ci-contre, le début du parcours non loin de la gare de Nueil les Aubiers

Il est à noter qu'un petit bout de piste cyclable se développe en amont, sur 2 km environ.

Ci-dessous, sur la gauche à hauteur du passage piétons, le début de la voie verte

La gare et la piste cyclable sont à droite



Ci-contre et ci-après, la jolie gare de Nueil devenue propriété privée et ses dépendances marchandises



Ci-dessus et ci-dessous, les deux bâtiments marchandises dont l'un avec une amusante décoration "rails et tirefonds"



En sortant de Nueil, la voie ferrée saute la RD 154 par ce pont métallique



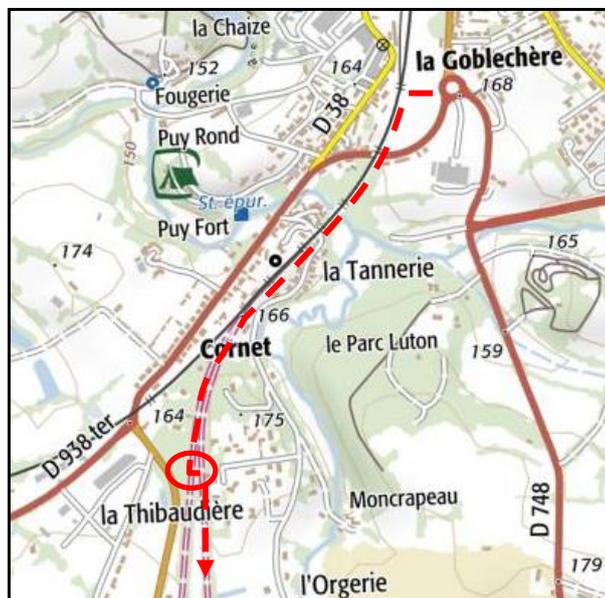
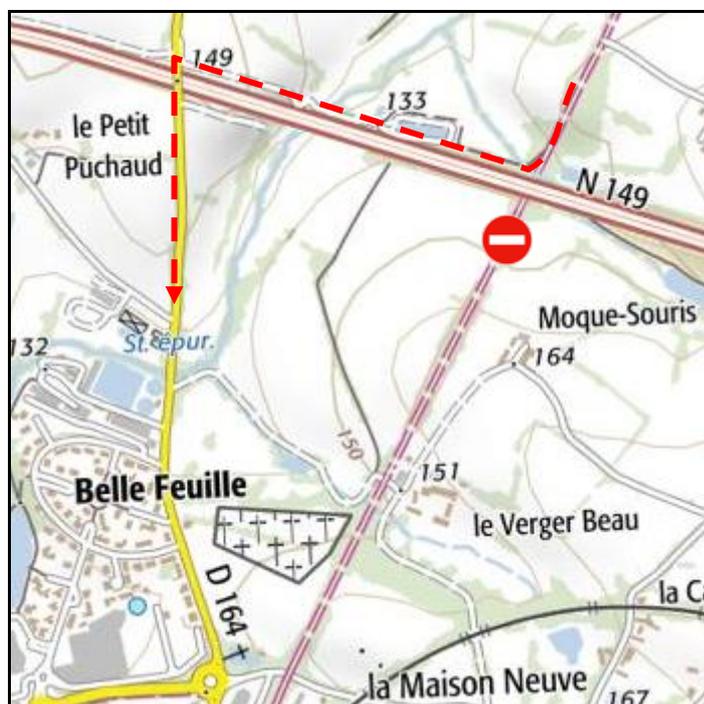
Sur la gauche de la voie verte, la gare de Voultegon dans un style typique fait de briques roses et de pierres blanches alternées



Plus au sud, entre les ponts sur le ruisseau du Bouillon et du Dolo, la voie verte passe à l'endroit d'un déraillement spectaculaire qui s'est produit le 29 mars 1988. Une vingtaine de wagons à ballast vides ont déraillé, provoquant de gros dégâts matériels mais aucune victime.

Ci-contre, à l'approche de Bressuire, la voie verte s'interrompt à hauteur de la rocade nord de la RN 149

Il convient alors de prendre un sentier sur la droite pour gagner la RD 164 qui mène au centre ville



Au cours de la traversée de Bressuire, le randonneur veillera à ne pas trop s'éloigner de la voie ferrée et passera devant la gare.

Ci-contre, la sortie sud de la ville
La piste cyclable se prend à partir du rond-point de la Goblechère qui est situé à l'extrémité sud de la gare.
Après avoir parcouru un kilomètre, il convient de la quitter sur la gauche (**rond rouge**) pour attraper la voie verte de la Gâtine vers Parthenay.

Pas de photo disponible pour l'instant. Il ne tient qu'à vous.



Peu avant la gare de Bressuire (à droite hors photo),
la voie ferrée en service en provenance de Thouars franchit ce petit viaduc
cet ouvrage d'art en maçonnerie avec travée métallique sur l'avenue



Ci-dessus et ci-dessous, la longue gare de Bressuire côté cour et côté voies



Et sa halle à marchandises, en face du bâtiment voyageurs



Ci-dessus et ci-dessous, le dépôt vapeur et la double marquise, aujourd'hui disparus



En allant vers Parthenay, le passage à niveau des Petites Roches Bressuire est à droite



Puis deux ponts supérieurs au niveau de la Rétière, dont celui-ci qui a des culées creuses



Ci-dessous, après une longue courbe à gauche, la gare de la Chapelle Saint Laurent avec son bâtiment voyageurs transformé en habitation privée et son hall à marchandises





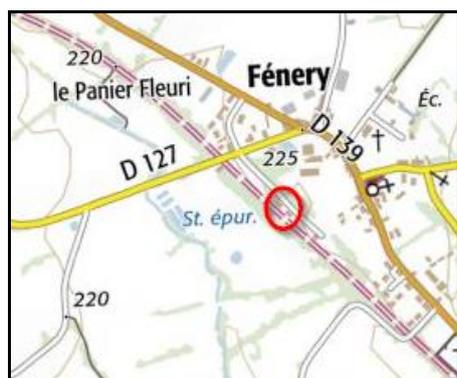
Et la gare hier



Puis la gare de Clessé, bien retapée



Et celle de Frénery ci-contre





Le franchissement de la passerelle sur la RD 743 (cercle rouge sur la carte ci-dessous) annonce la fin du parcours



Ci-contre et ci-dessous, la fin de la voie verte



Si cette fiche comporte des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler.
Aidez-nous à la compléter avec vos photos ; merci d'avance.

★ ★ ★